



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mercredi 1^{er} octobre 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

Est absent :

Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Dépôt des états comparatifs
 - 6.3 Renouvellement des assurances municipales
 - 6.4 Partenariat avec l'école La Nacelle pour la tenue d'ateliers à la salle de l'Âge d'Or.
 - 6.5 Appui à la Ville de Daveluyville - Demande officielle auprès de VIA Rail Canada afin d'obtenir l'ajout d'embarquement ferroviaire
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
8. RÉSEAU ROUTIER
 - 8.1 Demande rue Durand - 30 km/h et dos-d'âne
 - 8.2 Mandat pour pavage des ponceaux et rue des Loisirs
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Dénégement de la station de chloration
10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
11. URBANISME ET BÂTIMENT
 - 11.1 Nombre de permis en septembre 2025



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 11.2 Élagage d'arbres au parc du presbytère
- 11.3 Signature de la servitude - 210 René-Pinot - pluviale
- 11.4 Signature des servitudes - assainissement des eaux usées

12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Embauche d'un préposé à l'aréna temps partiel
- 12.2 Rencontre d'automne Réseau Biblio CQLM
- 12.3 Souper reconnaissance des bénévoles - bibliothèque
- 12.4 Achat d'une étagère pivotante - bibliothèque
- 12.5 Achat de livres - BuroPro
- 12.6 Animation - bibliothèque
- 12.7 Jeudis en Chansons 2026
- 12.8 Dénéigement du presbytère
- 12.9 Achat d'un système de porte électrique - parc du presbytère
- 12.10 Comité Culture - activités à la MRC
- 12.11 Cours de secouristes en milieu de travail

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

Un moment de recueillement est alloué pour le décès du conseiller monsieur Jean-Lorrain Lafond survenu le 10 septembre dernier. Un hommage est alloué par le maire.

172-10-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

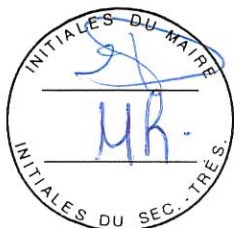
173-10-2025

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

174-10-2025

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 220 777,39 \$ (Salaires: 28 357,96 \$); (Fournisseurs: 192 419,43\$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2. Dépôt des états comparatifs

La greffière-trésorière adjointe dépose deux états comparatifs au 30 septembre 2025 tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Le premier état compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant (2025) et également ceux de l'exercice financier précédent (2024).

Le second état compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue selon les renseignements prévus au budget de l'exercice (2025).

175-10-2025

6.3. Renouvellement des assurances municipales

ATTENDU que la directrice générale dépose les documents d'assurances municipales;

ATTENDU que le conseil confirme avoir fait la lecture et la vérification du document;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de 42 283,28 \$ taxes incluses pour les assurances municipales du 15 novembre 2025 au 15 novembre 2026 auprès de FQM Assurances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

176-10-2025

6.4. Demande de l'école La Nacelle - local

ATTENDU que l'école La Nacelle de Saint-Pierre-les-Becquets a formulé une demande de partenariat avec la Municipalité afin de pouvoir offrir à ses élèves une activité culturelle animée par l'artiste Marie-Sol St-Onge;

ATTENDU que l'artiste, peintre et illustratrice de renom, quadruple amputée, animera quatre ateliers d'une durée d'une heure chacun, destinés aux différents groupes d'élèves de l'école;

ATTENDU que l'école La Nacelle ne dispose pas d'installations scolaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, rendant nécessaire l'utilisation d'une salle adaptée;

ATTENDU que la Salle de l'Âge d'Or de Saint-Pierre-les-Becquets possède les aménagements requis, notamment l'accessibilité aux fauteuils roulants;

ATTENDU que la Municipalité désire soutenir ses jeunes, encourager les activités culturelles et favoriser l'inclusion et l'accessibilité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accepte de conclure un partenariat avec l'école La Nacelle afin de mettre à leur disposition la Salle de l'Âge d'Or pour la tenue de cette activité culturelle, et ce, sans frais de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

177-10-2025

6.5. Appui à la Ville de Daveluyville - Demande officielle auprès de VIA Rail Canada afin d'obtenir l'ajout d'embarquement ferroviaire

ATTENDU que la volonté de la région d'offrir des modes de transport alternatifs aux citoyens;

ATTENDU que le train est déjà de passage dans la région par la Ville de Daveluyville;

ATTENDU que cet ajout constituerait une solution tangible pour les citoyens contraints de se rendre dans les grands centres urbains pour le travail, les études ou les loisirs;

ATTENDU que les technologies actuelles facilitent l'accès aux billets de transport par train et réduisent considérablement le besoin de main-d'œuvre pour l'installation d'un quai d'embarquement;



N° de résolution
ou annotation

178-10-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que nos MRC disposent de services de transport collectif pouvant assurer la liaison entre les villes centres et un point d'embarquement à Daveluyville, en fonction des heures de passage du train;

ATTENDU que la volonté de la Société d'Investissement et de Développement Économique de Daveluyville (SIEGDV) d'acquérir un terrain en bordure du chemin de fer afin d'y aménager un stationnement public;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets appuie la démarche future de la Ville de Daveluyville auprès de VIA Rail Canada afin d'ajouter un point d'embarquement à Daveluyville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

8. RÉSEAU ROUTIER

8.1. Demande rue Durand - 30 km/h et dos-d'âne

Cette demande est reportée à une séance ultérieure.

8.2. Mandat pour pavage des ponceaux et rue des Loisirs

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit procéder au pavage de deux ponceaux situés sur le rang Saint-Charles-Ouest ainsi qu'au pavage de la rue des Loisirs, à la suite des travaux de raccordements effectués;

ATTENDU que deux demandes de prix ont été adressées aux entreprises Pavage Veilleux Inc. et Smith Asphalte Inc.;

ATTENDU que seulement Pavage Veilleux Inc. a déposé une soumission.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accorde le mandat de pavage pour les secteurs mentionnés ci-haut à l'entreprise Pavage Veilleux, au montant de 22 095 \$ plus taxes applicables, selon les conditions de la soumission déposée.



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

9.2. Déneigement de la station de chloration

ATTENDU que Ferme Maroniel SENC offre ses services pour effectuer le déneigement de la station de chloration;

ATTENDU que Ferme Maroniel SENC dit verbalement que pour la saison 2025-2026 le montant sera 2 600 \$ plus taxes pour l'année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'offre de Ferme Maroniel SENC pour le déneigement de la station de chloration pour la saison 2025-2026, pour la somme de 2 600 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 412 00 522 (entretien et réparation – station de chloration).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en septembre 2025

L'inspecteur en bâtiment n'a pas déposé son rapport de septembre 2025.

11.2. Élagage d'arbres au parc du presbytère

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite améliorer l'accessibilité visuelle au fleuve Saint-Laurent à partir du parc du Presbytère;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que des travaux d'élégage d'arbres sont nécessaires afin de dégager la vue;

ATTENDU que Dou-Ray Transport a déposé une offre de service pour la réalisation de ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets mandate Dou-Ray Transport pour procéder à l'élégage des arbres au parc du Presbytère, pour un montant de 2 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

181-10-2025

11.3. Signature de la servitude - 210 René-Pinot - pluviale

ATTENDU qu'une conduite du réseau pluvial de la rue René-Pinot passe sur une partie d'un immeuble connu, désigné et composé d'une partie du lot 6 132 142 et une partie du lot 6 132 144, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2);

ATTENDU que la municipalité entend conserver la propriété des ouvrages ou installations et désire préciser les droits qui lui sont nécessaires au maintien, à l'entretien, à la réparation et au remplacement de celui-ci à l'avenir;

ATTENDU que la municipalité doit acquérir une servitude réelle sur ladite partie de terrain à l'endroit où traverse ladite conduite pluviale;

ATTENDU que l'assiette de la servitude est identifiée sur une description technique et aux plans préparés par Charles Tousignant, arpenteur-géomètre, le 07 août 2025, sous le numéro # 2621 de ses minutes;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la municipalité que soit autorisée l'acquisition de gré à gré de la servitude réelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'acquisition de gré à gré sur une partie du lot 6 132 142 et une partie du lot 6 132 144, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2) appartenant à Charles Gervais et à Diane Dubois, une servitude réelle et perpétuelle pour fins de maintien et d'entretien de la conduite pluviale, le tout tel qu'illustré à la description technique et au plan préparé par Charles Tousignant, arpenteur-géomètre, le 07 août 2025, sous le numéro # 2621 de ses minutes;

QUE la municipalité se conserve la propriété des ouvrages ou installations faisant l'objet de la servitude;

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer l'acte de servitude ainsi que tous les autres documents requis pour donner effet aux présentes et généralement faire tout ce qu'ils jugeront nécessaire, opportun ou utile pour réaliser ou finaliser la susdite transaction.



N° de résolution
ou annotation

182-10-2025

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.4. Signature des servitudes - assainissement des eaux usées

ATTENDU que dans le cadre de l'assainissement des eaux usées de la municipalité, celle-ci a construit de nouvelles infrastructures notamment, une conduite d'égout sanitaire, une conduite pluviale et un nouveau système d'assainissement;

ATTENDU que la municipalité a exécuté des travaux municipaux dans les rues du village;

ATTENDU que la municipalité entend conserver la propriété des ouvrages ou installations et désire préciser les droits qui lui sont nécessaires au maintien, à l'entretien, à la réparation et au remplacement de ceux-ci à l'avenir;

ATTENDU que la municipalité doit acquérir des servitudes réelles sur des parties de terrains contigus aux rues du village;

ATTENDU que les assiettes des servitudes sont identifiées sur une description technique et aux plans préparés par Charles Tousignant, arpenteur-géomètre, dans le cadre de l'assainissement des eaux usées, le 25 septembre 2025, sous le numéro # 2682 de ses minutes;

ATTENDU que la municipalité a signé des ententes de principe avec les propriétaires concernés lui permettant d'implanter les infrastructures municipales;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la municipalité que soit autorisée l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des servitudes nécessaires aux fins d'assurer la protection et l'entretien futur de ses infrastructures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation sur des parties des lots appartenant respectivement à une servitude réelle et perpétuelle pour fins d'exécution des travaux de construction et pour l'entretien de conduites d'égout sanitaire, de conduites d'égout pluvial ou tout autre ouvrage ou installation nécessaire, le tout tel qu'illustré à la description technique et aux plans préparés par Charles Tousignant, arpenteur-géomètre, le 25 septembre 2025, sous le numéro # 2682 de ses minutes;

QUE la municipalité se conserve la propriété des ouvrages ou installations faisant l'objet des travaux;

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer les actes de servitude ainsi que tous les autres documents requis pour donner effet aux présentes et généralement faire tout ce qu'ils jugeront nécessaire, opportun ou utile pour réaliser ou finaliser les susdites transactions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation

183-10-2025

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1. Embauche d'un préposé à l'aréna temps partiel

ATTENDU que la municipalité souhaite assurer le bon fonctionnement et l'entretien de l'aréna durant la saison hivernale;

ATTENDU que les besoins en personnel pour cette période justifient l'embauche d'un employé à temps partiel et de manière saisonnière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche d'un préposé à l'aréna pour un emploi saisonnier à temps partiel;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder au recrutement et à signer tout document nécessaire à cette embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

184-10-2025

12.2. Rencontre d'automne Réseau Biblio CQLM

ATTENDU que le 18 octobre à Trois-Rivières aura lieu la rencontre d'automne du Réseau Biblio;

ATTENDU que 5 bénévoles désirent participer à la rencontre d'automne Réseau Biblio CQLM et le coût d'inscription est de 45,99 \$ taxes incluses par personne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise 5 bénévoles de la bibliothèque à participer à la rencontre annuelle du réseau Biblio le 18 octobre prochain à Trois-Rivières au coût de 45,99 \$ taxes incluses par participant ainsi que les frais de déplacement;

QUE cette dépense soit prise à même les postes budgétaires no 02 702 30 454 (formation) et 02 702 30 310 (frais de déplacement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

185-10-2025

12.3. Souper reconnaissance des bénévoles - bibliothèque

ATTENDU que les bénévoles de la bibliothèque travaillent tout au long de l'année;

ATTENDU que les membres du conseil souhaitent souligner concrètement leur implication;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la coordonnatrice de la bibliothèque planifie un souper dans cet esprit;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la responsable de la bibliothèque à utiliser un budget maximal de 700 \$ pour tenir ce souper;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 702 30 493 (bibliothèque - réception).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

186-10-2025

12.4. Achat d'une étagère pivotante - bibliothèque

ATTENDU que la bibliothèque municipale souhaite améliorer l'aménagement du coin des petits afin de favoriser l'accès aux livres et le confort des jeunes usagers;

ATTENDU que l'achat d'une étagère pivotante répond aux besoins d'accessibilité et d'organisation de l'espace;

ATTENDU que le coût de l'étagère est de 309,99 \$ plus taxes de Wayfair;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une étagère pivotante pour le coin des petits à la bibliothèque municipale, au montant de 309,99 \$ plus taxes, auprès du fournisseur Wayfair;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l'achat et à signer tout document requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

187-10-2025

12.5. Achat de livres - BuroPro

ATTENDU que la coordonnatrice de la bibliothèque et deux bénévoles désirent aller acheter des livres à Victoriaville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la coordonnatrice de la bibliothèque et deux bénévoles à acheter des livres et matériels adaptés à Victoriaville;

QUE les frais de déplacement et de repas soient défrayés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation
188-10-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12.6. Animation - bibliothèque

ATTENDU que la bibliothèque municipale souhaite offrir une animation destinée à ses usagers, particulièrement les jeunes;

ATTENDU que l'animation choisie figure au répertoire du Réseau BIBLIO et répond aux objectifs de promotion de la lecture et de la culture;

ATTENDU que le coût total de l'animation est de 700 \$, et qu'une subvention de 300 \$ pourrait être accordée par le Réseau BIBLIO;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la tenue de l'animation à la bibliothèque municipale, au coût de 700 \$;

QUE la municipalité assume la portion non subventionnée, soit 400 \$, à même le budget de la bibliothèque ou le poste budgétaire 02 702 30 447.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

189-10-2025

12.7. Jeudis en Chansons 2026

ATTENDU que la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) organise la 18^e édition des *Jeudis en chansons*, du 2 au 16 juillet 2026, afin de promouvoir la langue française et dynamiser les municipalités rurales;

ATTENDU que ce programme offre un soutien financier pouvant atteindre 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, pour l'organisation de spectacles francophones gratuits;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite participer à ce programme et accueillir un spectacle dans le cadre des *Jeudis en chansons*;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets dans le cadre des Jeudis en chansons 2026 autorise le dépôt d'une demande de soutien financier auprès de la SSJBCQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

190-10-2025

12.8. Déneigement du presbytère

ATTENDU qu'une demande de prix a été adressée auprès de René Durand pour le déneigement du stationnement de l'église et du presbytère;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil mandate René Durand au montant de 2 400 \$ plus taxes pour le déneigement du stationnement de l'église et du presbytère pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

191-10-2025

12.9. Achat d'un système de porte électrique - parc du presbytère

ATTENDU que la Municipalité souhaite améliorer l'accessibilité des installations sanitaires du parc du Presbytère;

ATTENDU que la soumission reçue de l'entreprise Portomatique Mauricie propose l'installation d'un système de porte automatique Stanley Magic Access 39" clr;

ATTENDU que le coût total de la soumission s'élève à 4 650 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de St-Pierre-des-Becquets procède à l'achat et à l'installation du système de porte électrique telle que proposée dans la soumission de Portomatique Mauricie, pour un montant total de 4 650 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

192-10-2025

12.10. Comité Culture - activités à la MRC

ATTENDU que la MRC de Bécancour met en œuvre le projet *Mémoire vivante*, visant à recueillir et publier les histoires et récits marquants des différentes municipalités du territoire;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans une volonté de valoriser le patrimoine et la mémoire collective de la région;

ATTENDU que la Municipalité de St-Pierre-des-Becquets souhaite participer activement à ce projet culturel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de St-Pierre-des-Becquets nomme Monsieur Gilles Marchand à titre de représentant pour le projet Mémoire vivante du comité Culture de la MRC de Bécancour.



N° de résolution
ou annotation
193-10-2025

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.11. Cours de secouristes en milieu de travail

ATTENDU que le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins (RNMPSPS), en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1) et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (chapitre A-3.001), exige la présence, en tout temps durant les heures de travail, d'un nombre minimal de secouristes qualifiés dans tout établissement;

ATTENDU que les secouristes doivent avoir suivi une formation de 16 heures en secourisme en milieu de travail dispensée par un fournisseur reconnu par la CNESST, et être recertifiés tous les trois (3) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de St-Pierre-des-Becquets désigne les employés suivants à titre de secouristes en milieu de travail :

Myriam Landry
Marc-Philippe Tremblay
Martin Prévost

QUE le conseil assume les frais liés à la formation, au déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 23 et se termine à 19 h 26.

194-10-2025

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Marchand remercie ses collègues et l'équipe administrative car il annonce publiquement qu'il ne se présentera pas pour un autre mandat. Monsieur Eric Dupont remercie toute l'équipe ainsi que les élus municipaux pour ses 8 dernières années et annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat de maire.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE la présente séance soit levée à 19 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**